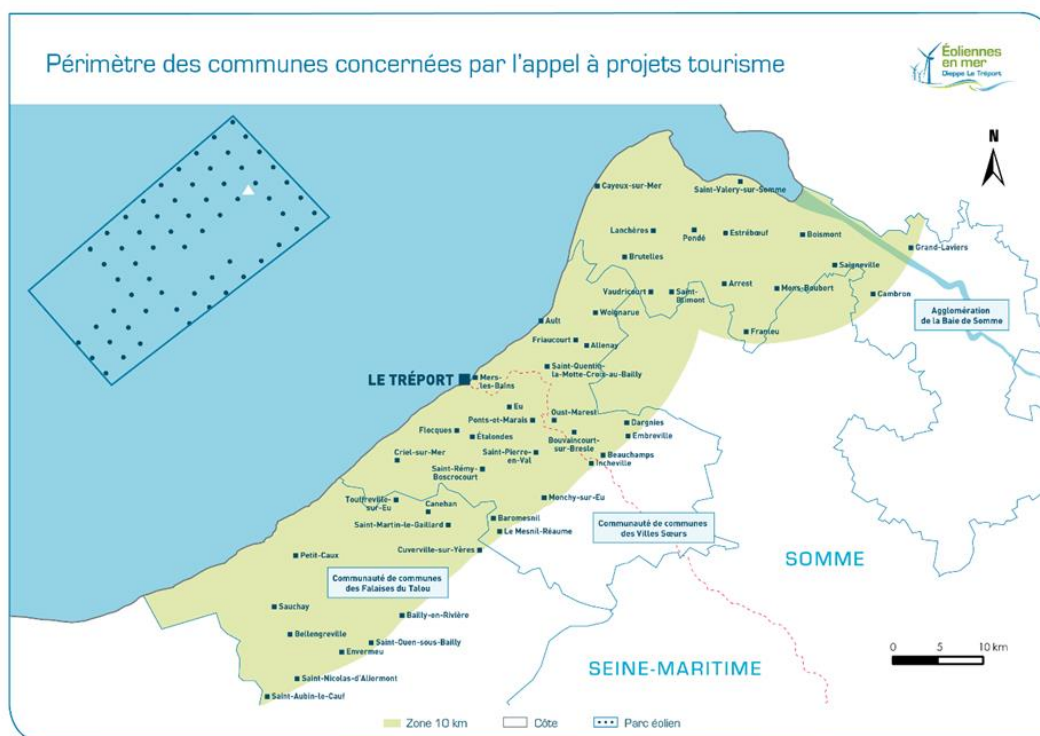


La société Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT) lance un deuxième appel à projets pour le développement d'activités touristiques

Fruit de la concertation avec les collectivités locales du littoral normand-picard, ce second appel à projets vise à soutenir le tourisme et à assurer une cohabitation harmonieuse entre le parc éolien en mer et les activités touristiques existantes et à venir.

Ces appels à projets s'inscrivent dans le cadre du fonds d'accompagnement aux activités économiques et touristiques du littoral normand picard, noté dans les arrêtés préfectoraux, autorisant la construction du parc, et doté d'un budget de 8 millions d'euros. Ce fonds est co-géré avec les collectivités territoriales concernées.

L'appel à projets s'adresse à toute personne morale, située sur le territoire d'une des collectivités concernées (Communauté d'Agglomération Baie de Somme, Communautés de communes des Villes Sœurs et Falaises du Talou) et dans un rayon de 10 km de la côte normande-picarde, souhaitant proposer un projet touristique et/ou de loisir en mer.



Pour y répondre, il est demandé de compléter le dossier de candidature téléchargeable sur le site internet d'EMDT (<https://appels-projets-dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr/>) et de le retourner selon les modalités précisées sur le site jusqu'au 10 mars 2022.

Un comité de pilotage, composé d'élus du territoire et de représentants du parc éolien en mer, sélectionnera cet été les projets lauréats. Cet appel à projets permettra de financer des projets touristiques à hauteur de 165 000€.

Le premier appel à projets tourisme du parc EMDT a été lancé en décembre 2019 et a permis de participer au financement des 4 projets touristiques ci-dessous, à hauteur de 330 000€.

1. Reconstruction de l'Estacade Est du Port du Tréport – début des travaux prévus l'année prochaine.
2. Extension et réaménagement des locaux de l'école de voile du Tréport avec la construction d'un bâtiment. Début des travaux envisagé en 2022.
3. Création d'un parcours pédestre digital autour du Petit-Berneval – Communauté de communes Falaises du Talou – Travaux à venir.
4. Fourniture d'un dispositif d'information touristique 24h/24 pour l'Office de Tourisme de la communauté de communes des Villes Sœurs. Cet outil digital est mis en service.

EMDT en chiffres :

Situé à 15,5 km du Tréport et à 17 km de Dieppe, le parc sera composé de 62 éoliennes. Il permettra de produire, chaque année, l'équivalent de la consommation électrique de 850 000 personnes, soit les 2/3 de la population de Seine Maritime ou plus de la totalité de la population de la Somme.

Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT) a remporté en 2014 l'appel d'offres lancé par l'État pour le développement d'un parc éolien en mer au large de Dieppe et du Tréport.

En février 2019, EMDT a obtenu les autorisations administratives nécessaires à la construction du parc dont la mise en service progressive est prévue à l'horizon 2025.

EMDT a pour actionnaires Ocean Winds, la co-entreprise dédiée à l'éolien en mer créée par ENGIE et EDP Renovaveis (60,5%), Sumitomo Corporation (29,5%) et la Banque des Territoires (10%).

Contact presse : Eric Bonté - 06 27 01 32 64 - contact@ebconseil.org